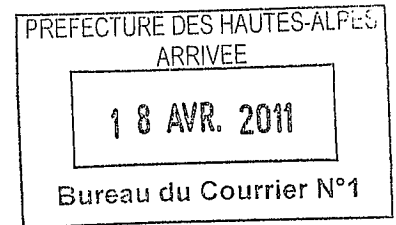


DEPARTEMENT DES HAUTES ALPES
Communauté de Communes des Deux Buëch

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES DEUX BUECH



Séance du : 11 avril 2011

Convocation du : 1^{er} avril 2011

Objet : Convention avec la Maison de l'Entreprise.

L'an deux mille onze, le onze avril à 18 heures, le Conseil de la Communauté de Communes, s'est réuni à La Roche des Arnauds, sous la présidence de M. Michel Mescle, Président.

Secrétaire de séance : Monsieur Maurice Chautant

Etaient présents : Membres titulaires : R. Fournel, F. Reynaud, M. Barthélemy, Guy Pitaval, B. Soulat, A. Chevalier, M. Mescle, G. Lesbros, JM. Bermond, R. Basset, JF Carré, M. Chautant, F. Roux, J-C Salles, G. Garcin, F. Regord, B. Faure, P. Aubin
Membres suppléants : Sandrine Arnaud-Salgado, Marc Rosenstiel

Excusés : Jean-Louis Pelloux, Claudette Mezière,
Guy Jullien remplacé, Martine Barbet remplacée

Michel Mescle invite le Vice-Président chargé de l'Economie et de l'Aménagement du Territoire à présenter le dossier.

Jean-Claude Salles rappelle aux délégués les débats en commission des finances et les orientations proposées concernant le fonctionnement de la Maison de l'Entreprise.

De fait, il a été retenu d'accorder une subvention complémentaire de 8 000 € dont la moitié est destinée à l'acquisition d'un nouveau copieur et l'autre à la prise en charge d'une partie du coût du poste de secrétariat.

Jean-Claude Salles propose d'introduire ces éléments à la convention triennale entre la Maison de l'Entreprise et la Communauté de Communes des Deux Buëch par un avenant.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire approuve à l'unanimité les propositions du Vice-Président, charge le Président des démarches administratives correspondantes et l'autorise à signer l'avenant à la convention.

votants : 20 pour : 20 abstention : 0 contre : 0

Ainsi fait et délibéré à La Roche des Arnauds, les jour, mois et an susdits.
Pour copie conforme.

Le Président,



Michel Mesclé

Transmis en préfecture le :

14 avril 2011

Affiché le :

27 avril 2011